



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 19 avril 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

Rives de Moselle Développement  
48 place Mazelle  
57045 METZ CEDEX 01

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant l'aménagement du lotissement industriel situé à l'est du site PSA de Trémery  
Accord avant délai de deux mois

**RÉF. :** 57-2022-00186

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

**• aménagement du lotissement industriel situé à l'est du site PSA de Trémery**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 05 avril 2022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie des communes de TREMERY et ENNERY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de la justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

P.i.



Céline DELLINGER



**Copie pour information :**

- Communauté de Communes Rives de Moselle  
1, place de la Gare - CS 40303 - 57280 Maizières-les-Metz
- Mairie de ENNERY  
6 Pl. Robert Schuman, 57365 Ennery
- Mairie de TREMERY  
5 Pl. de la Mairie, 57300 Trémery